La Villa
Centre culturel
de Ganshoren

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 25 avril 2023

Après vérification du quorum (12 présents + 6 procurations) L'AG débute à 20h05

(voir liste de présences en annexe)

La directrice accueille les membres et les remercie de leur présence.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'AG du 14 juin 2022

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation des comptes et bilan 2022

La directrice présente les comptes et bilan 2022 et parcourt la note explicative sur les comptes 2022 du centre culturel établie par notre comptable Monsieur JP Vandersmissen :

Cette année 2022 s'est caractérisé comme suit :

- Augmentation du subside Décret emploi qui passe de +/- 51.000 à +/- 87.000 soit 36.000 de plus qu'en 2021. Ceci est dû entre autres par la valorisation du 4e temps plein.
- Perception d'un subside CESSOC de +/- 13.000 euros en décembre 2022
- Perception d'un remboursement d'ONSS de +/- 19.000 fin août 2022
- Augmentation significative de certains frais :
    - Formation 7.000
    - Achats spectacle : 8.000
    - Frais d'animation-rétribution de tiers : +/- 15.700

Au niveau de l'équipe du personnel il y avait eu 4 temps plein en 2021 et un mi-temps durant 8 mois. Et en 2022, il y avait 4 temps plein. Pour 2023, engagement d'un mi-temps depuis début février 2023.

Voici donc pour le préambule, on peut passer à la lecture des comptes.

Au niveau de l'actif il est à noter :

Augmentation de +/- 30.000 des créances court terme. Cette augmentation est due à l'augmentation du subside non marchand.

- La trésorerie reste +/- identique, en légère augmentation de 7.500 euros.
- Il y a des charges à reporter pour 4.450 euros qui sont en fait des assurances de 2023 reçues et payées en décembre 2022.

Au niveau du passif il est à noter :

- Bénéfice de l'année : 47.800 qui s'additionne au bénéfice antérieur de 1793 euros pour donner un total reporté de 49.593 euros
- Augmentation des provisions de 2.700 euros.
- Facture à recevoir de 595 euros correspondant à 5 factures de 2022 payées en 01/2023.

Au niveau du compte de résultat (aussi appelé compte de perte et profits) de l'année 2022 :

- Les recettes d'organisation d'évènements sont restées similaires
- Au niveau des subsides, il est à noter en dehors des indexations, les subsides du non marchand et CESSOC comme principales augmentations.
- Au niveau des « achats » de fournitures et achats pour activité, ils se sont montés à 4.600 euros
- Les Services et frais généraux en page 5 étaient de 66.951 euros en 2021, et de 104.460 euros en 2022. Les postes en augmentation importante sont repris ci-avant et concernent essentiellement des activités culturelles et de formation.
- Au niveau des rémunérations et charges sociales, c'est resté assez stable. Néanmoins il est à souligné que les salaires ont augmenté de +/- 10% entre décembre 2021 et décembre 2022 et ce de manière progressive en fonction de l'indexation. Par contre il n'y a plus eu le mi-temps qui était là durant 8 mois en 2021.
- Provision pour risque et charge : augmentation de la provision à hauteur de 2.700 euros.
- Ce qui amène à avoir un bénéfice de +/- 47.770 euros.

3. Présentation du rapport de la vérificatrice aux comptes

Madame Anne Mindana a participé à la vérification des comptes avec ***Madame Leila Ezzouaoui*** le 29 mars 2023.

Rapport des vérificatrices aux comptes du centre culturel de Ganshoren La Villa asbl

En date du 29 mars 2023, nous soussignées Anne Mindana et Leila Ezzouaoui donnons par la présente décharge à la trésorière du Centre culturel de Ganshoren La Villa asbl, Sweert Jeannine, pour les comptes de l'année 2022 arrêtés au 31 décembre 2022.

Nous avons tenu compte de l'organisation de l'association en matière administrative et comptable ainsi que des dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les

comptes annuels 2022. Nous estimons, après vérification et collationnement de ceux-ci, que lesdits comptes sont exacts et bien tenus (gestion « en bon père de famille »).

En foi de quoi nous félicitions ladite trésorière et demandons au Conseil d'Administration età l'Assemblée Générale du Centre culturel de Ganshoren La Villa asbl d'approuver lesdits comptes.

Fait à Ganshoren le 29 mars
2023

Les vérificatrices aux comptes

Anne Mindana

Membre

et Leila Ezzouaoui

Administratrice

Les membres félicitent la trésorière pour la rigueur et la qualité de son travail.

4. Approbation des comptes et bilan 2022

Le bilan et les comptes de résultats 2022 sont approuvés à l'unanimité.

5. Décharge aux administrateurs

L'AG donne décharge aux administrateurs.

6. Désignation du vérificateur aux comptes

Sous réserve d'acceptation de sa part, Leila Ezzouaoui est reconduite à cette fonction. Anne Mindana accepte de se représenter comme deuxième vérificatrice aux comptes.

7. Présentation et approbation du rapport d'activités 2022 et projets 2023

L'année 2022 a été marquée par la rédaction du dossier de demande de renouvellement de reconnaissance pour le contrat-programme 2025-2029, et tout le processus engagé par la boucle procédurale depuis 2021. Ce dossier, dont la rédaction a été finalisée en mars 2023, a exigé un travail important, tant en termes d'énergie que de moyens, humains et financiers. Il a également impulsé une réflexion de fond sur les valeurs, les missions de l'asbl et plus largement sur le projet général du Centre culturel de Ganshoren La Villa. Cette réflexion, partagée autant par les membres de l'équipe que par les membres des différentes instances, est toujours en cours.

Le dossier justificatif pour l'exercice 2021 se clôturait par des objectifs définis pour l'année 2022, à savoir :

1/Développer des projets pour un public adolescents et jeunes adultes
2/Favoriser la participation citoyenne : Club Horizon
3/Redynamiser la programmation artistique
4/Célébrer les 50 ans de La Villa

Ces objectifs ont orienté l'exercice 2022.

1/Développer des projets pour un public adolescents et jeunes adultes

a) activités culturelles dans/pour les établissements scolaires actifs sur le territoire

En 2022, de nouveaux liens avec des établissements scolaires ont été créés, notamment avec l'Athénée royale de Ganshoren (ARG) et l'école Nos Bambins. Nous avons renforcé les liens avec l'école Les Bourgeons.

Nous avons collaboré avec l'Athénée Royal de Ganshoren sur un projet autour de la décolonisation, en partenariat avec Le centre d'action Laïque. Nous avons accueilli des élèves pour des projections de documentaires suivies de séances de travail[1]. La collaboration autour de ce projet se poursuivra en 2023.

Des Ciné Kids ont été programmés pour l'école Les Bourgeons mais certaines séances ont été annulées par l'école.

Des contacts avec les écoles Les Bourgeons et l'Athénée Royal de Ganshoren ont débuté afin de mettre en place des projets d'expositions scolaires au printemps 2023.

Des contacts avec l'école Nos Bambins ont été pris pour mettre en place des ateliers créatifs et programmer des spectacles de théâtre jeune public en 2023.

[1] cf. rapport d'activité, point 1.10

b) activités en partenariat avec les opérateurs culturels en lien avec la jeunesse

Nous avons accueilli des adolescents de l'école de devoirs du Service prévention dans le cadre d'une visite guidée du RDV Facettes street art propaganza en février 2022[2]. La collaboration avec le Service prévention va se poursuivre en 2023 (sous forme d'ateliers créatifs et de visites d'expositions).

Nous avons travaillé sur un projet de projection de films autour du thème du sport suivi d'une discussion/débat en partenariat avec la Maison des Jeunes MJ83 mais le projet a dû être reporté pour des raisons internes à la MJ83[3].

2/Favoriser la participation citoyenne : Club Horizon

Le Club Horizon n'a pas pu être relancé cette année (faute de ressources humaines). Néanmoins, il sera repris par une personne chargée de projet et de médiation engagée en février 2023.

En 2022, un projet Alpha culture a été mis en place dans le cadre des Rencontres Alpha, le projet « récits partagés, cheminement dévoilé »[4].

Des ateliers sur les axes culture et santé (Cycle Bien-être)[5] et culture et environnement (Nous sommes toutes et tous éco-responsables)[6] ont également favorisé la participation citoyenne.

3/Redynamiser la programmation artistique

Dans la continuité de 2021, les "RDV Cosmics, plaisirs culture du vendredi", ont été développés. Le concept est de proposer, un vendredi par mois (en moyenne), des soirées de découverte des différentes pratiques des Arts de la scène, dans le cadre intimiste et convivial de La Villa. Ces RDV Comics brassent des publics très différents, en termes d'âges et de catégories socio-professionnelles, mais peu de diversité culturelle[7].

Le pôle exposition a été retravaillé : les « RDV Facettes, les arts plastiques sous toutes les formes » permettent de découvrir différentes pratiques associées aux arts plastiques, accompagnées ? d'une réflexion sur la médiation[8].

Le « RDV De Lire, plaisir littéraire », évènement de découverte littéraire, a été imaginé afin de valoriser des genres minoritaires de la littérature. En 2022, la première édition portait sur la littérature dramatique. Des comédiennes et metteures en scène ont créé une lecture théâtralisée qui a été suivie par une discussion sur ce genre assez méconnu, en présence d'auteurs et d'éditeurs[9].

Dans la continuité de 2021, nous avons poursuivi :

---

[2] cf. rapport d'activité, point 1.10
[3] cf. rapport d'activité, voir point 2.6
[4] cf. rapport d'activité, point 5
[5] cf. rapport d'activité, point 2.2
[6] cf. rapport d'activité point 2.1
[7] cf. rapport d'activité, point 1.4
[8] cf. rapport d'activité, point 1.7
[9] cf. rapport d'activité, point 1.8

- La décentralisation d'une partie de nos activités dans un souci d'accessibilité [10];
- Le programmation d 'activités en lien avec des dates internationales[11] afin d 'amplifier la visibilité des thématiques et de se relier à la dynamique régionale et internationale.

4/Célébrer les 50 ans de La Villa

Durant plusieurs mois, l'équipe du Centre culturel a travaillé sur un événement de célébration des 50 ans de La Villa, qui a eu lieu en septembre 2022. Exposition dans l'espace public sur base de témoignages, inauguration déambulatoire en musique, édition d'un livret, concert... le but était de rendre hommage à celles et ceux qui ont façonné l'histoire de La Villa, dans un contexte de renouvellement de demande de contrat-programme.[12]

Procédures d'autoévaluation :

L'autoévaluation en équipe

Les activités sont évaluées lors des réunions d'équipe hebdomadaires et de façon globale en fin d'année. Le rapport d'activité restitue cette autoévaluation.

L'autoévaluation par le Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a évalué les activités de programmation : les RDV Cosmics, plaisirs culture du vendredi (Arts vivants), les RDV Facettes, les arts plastiques sous toutes les formes (expositions) et les RDV De Lire, plaisirs littéraires (littérature). Les Ciné-Kids, qui mobilisent de moins en moins de publics, ont également été évalués.

Les éléments de cette auto-évaluation ont été intégrés au rapport d'activité.

Les conclusions des auto-évaluations effectuées par l'équipe et par le Conseil d'orientation permettent d'affirmer que les objectifs définis en 2021 pour 2022 ont été atteints.

Les activités liées à la participation citoyenne méritent d'être renforcées en 2023, ainsi que les activités en lien avec la jeunesse.

L'AG approuve à l'unanimité le rapport d'activités 2022.

Madame Petit remercie l'équipe pour tout le travail accompli.

Présentation des prévisions 2023 :

L'exercice 2023 s'inscrit dans la prolongation de l'exercice 2022, avec une attention particulière sur les activités participatives, en principalement celles destinées aux adolescents et aux publics éloignés des pôles culturels institutionnalisés.

Pour les détails, voir le Dossier justificatif 2022, Projet d'activité pour l'année 2023, pages 52-53

---

[10] cf. rapport d'activité, point 1.5

[11] cf. rapport d'activité, point 1.6

[12] cf. rapport d'activité, point 4

LAG approuve également propositions de programme 2023.

8. **Présentation du budget prévisionnel 2023 :**

La directrice passe en revue les différents postes, explique les petites différences par rapport à l'exercice 2022 et répond aux questions des administrateurs.

L'AG approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2023.

9. **Présentation et approbation du dossier de demande de reconduction du contrat programme :**

La directrice expose en détail tout le parcours suivi pour l'élaboration de ces dossiers, à savoir la boucle procédurale comprenant l'auto-évaluation, l'analyse partagée du territoire, l'enjeu, les opérations culturelles et les méthodes d'auto-évaluation.

Le dossier pour l'action culturelle générale est présenté.

La directrice répond aux questions des membres de l'AG.

L'AG approuve à l'unanimité le dossier pour l'action culturelle générale.

Ils reconnaissent la qualité du travail et en félicite la directrice.

10. **Présentation et approbation du dossier de demande de reconduction de l'intensification :**

La directrice passe en revue les différentes étapes qui ont permis l'élaboration de ce dossier, à savoir :

- L'autoévaluation : méthode et conclusion de l'autoévaluation
- L'analyse partagée
- La définition de l'enjeu
  Ce qui permet de définir un projet d'actions culturelles

Et elle termine exposant les budgets prévisionnels.

L'AG approuve à l'unanimité le dossier pour l'action culturelle de l'intensification.

11. **Admissions-démissions-radiation et fonction particulière**

11.1. **Demandes d'admission :**

Madame Marie-Claire Moës qui représente l'association « les jardins aromatiques »
Madame Mireille Dahan, professeur d'histoire à l'ARG, collabore avec le CC via divers projets.
Madame Marine Eisch qui souhaite proposer des ateliers textiles

Ces membres sont admis à l'unanimité

11.2. Démissions :

Membre effectif : **Audrey Timmermans** (Lemon8store)
Membre adhérent : **Sylvie BELLOCCHI**

11.3. Radiation pour non-paiement de la cotisation :

Membre effectif **: Rudy VANDERPLAETSE**

L'AG prend acte des démissions et de la radiation.

12. Divers :

12.1. Confirmation du montant des cotisations :

Pour se conformer à l'article 17 des statuts du CC, **l'AG valide les montants actuels des cotisations qui restent donc inchangées,** à savoir :

- membre effectif (membre de l'AG) : associatif : 35€
  Personne physique : 10€

- membre adhérent (pas membre de l'AG) : 10€

- membre effectif personne physique ou membre adhérent qui utilisent l'infrastructure de La Villa et qui se font defrayer (à mettre en place via une convention d'utilisation des locaux) : 10€+25€=35€.

12.2. Restitution publique des analyses partagées et des enjeux de territoire du NO :

La directrice **invite** les membres de l'AG à une restitution publique des analyses partagées et des enjeux de territoire des centres culturels du Nord-Ouest qui aura lieu le mercredi 7 juin à 18h, à La Villa entre 18h et 20h.

12.3. Prolongation de la période de l'enquête menée par Happy Team :

La directrice informe les membres qu'afin de récolter un maximum d'informations, Happy Team continue ses interviews et la récolte des questionnaires. Elle renverra un mail avec les informations pratiques.

L'AG se termine à 21h55.

Pierre Andrianne — *Secrétaire*

Joëlle Petit — *vice-présidente*

Place Guido Gezelle 26
B-1083 Bruxelles
tel/fax : +32 (0) 2/420 37 27

n° de compte : BE31 0680 5050 1055

info@lavillaculture.be

n° d'entreprise : 0412.532.486
www.lavillaculture.be